

ALETHEIA

Lettre d'informations religieuses

“La vérité vous rendra libres” (Jean, 8, 32)

n° 3 - le 5 septembre 2000

Rédacteur : Yves Chiron

Alètheia, 16 rue du Berry, 36250 NIHERNE

Cette lettre d'informations n'entend pas se substituer aux revues de formation doctrinale et intellectuelle existantes ni aux revues d'informations religieuses. Non périodique, elle contient des nouvelles, des analyses, des commentaires qui ne trouveraient pas forcément leur place dans les publications auxquelles je collabore. Ces nouvelles, analyses et commentaires n'entendent proposer aucune doctrine ou position religieuse qui me soit propre. Il s'agit simplement de servir la vérité dans la fidélité à l'enseignement traditionnel de l'Eglise.

De format modeste, cette lettre d'informations, sans exclusive, est adressée gratuitement à un certain nombre d'amis, de correspondants, de revues et à tous ceux qui en font la demande. Son envoi n'est pas soumis à abonnement. Libre au lecteur d'envoyer ou non quelques timbres ou leur équivalent pour contribuer à la diffusion.

LA DOUBLE BÉATIFICATION

1. Les raisons d'une double béatification

Si l'on se réfère à l'*Annuario Pontificio* qui, en tête de chacun de ses volumes, publie la liste chronologique de tous les Souverains Pontifes, 78 papes ont été canonisés et 8 ont été béatifiés. La béatification de Pie IX et de Jean XXIII, le 3 septembre dernier, vient donc porter à 10 le nombre des papes béatifiés. Un pape sur trois qu'a comptés l'Eglise a donc, à ce jour, été canonisé ou béatifié.

La béatification de Pie IX et de Jean XXIII a ceci de particulier qu'elle intervient le même jour. C'est la première fois que deux papes sont béatifiés en même temps. Il ne s'agit pas là, on s'en doute, d'un hasard du calendrier. Guillaume Goubert, dans *la Croix* (31.8.2000), croit avoir découvert une des “clés romaines de la double béatification” : on a dû “relancer la béatification de Pie IX afin d'éviter une trop grande personnalisation de Jean XXIII”.

Selon nos sources d'information, c'est exactement l'inverse qui s'est produit. Jean-Paul II voulait béatifier un pape dans cette année du Jubilé pour honorer aussi, à côté des martyrs et des autres saints, un successeur de saint Pierre. La cause de Pie IX était, de loin, la plus avancée puisque le décret sur l'héroïcité des vertus était promulgué depuis 1985. A cette époque, les oppositions à une future béatification avaient été vives, quoique assez feutrées. Jean-Paul II crut nécessaire, en 1987, d'instituer une commission spéciale chargée de se prononcer sur l'“opportunité” de cette béatification. Deux des sept membres de cette commission jugèrent la béatification inopportune (le père Giacomo Martina, jésuite, et le chanoine Roger Aubert, tous deux éminemment historiens de Pie IX). Pendant plusieurs années, Jean-Paul II sembla donc se ranger à l'avis de cette minorité.

Quand et pourquoi a-t-il changé s'est-il finalement résolu à passer outre à ces avis négatifs ? Quelques hypothèses peuvent être avancées. En tout cas, c'est bien la béatification de Pie IX qui a été décidée la première en vue du Jubilé. C'est alors que certains cardinaux progressistes ont fait part, avec insistance, de leur crainte de voir la béatification du pape du *Syllabus* mal comprise et de la nécessité de la contre-balancer par celle de Jean XXIII.

La cause de celui-ci fut donc accélérée. Cela apparaît clairement si l'on examine la chronologie de la procédure (dates relevées dans les deux dernières éditions de l'*Index ac Status Causarum*, 1988 et 1999) :

- ouverture du procès ordinaire le 21 décembre 1974 ;
- décret sur la validité des procès le 6 mai 1988 ;
- nomination d'un rapporteur en 1990 ;
- dépôt de la “*Positio super Virtutibus*” le 15 juillet 1997.

Quand la Congrégation des Causes des Saints a publié sa dernière édition de l'*Index ac Status Causarum*, en novembre 1999, aucune étape nouvelle n'avait été franchie. Elles le furent à un rythme accéléré. Le 20 décembre 1999, fut promulgué le “*Decretum super virtutibus*”. Ce qui signifie que les pièces du procès de béatification ont été examinées en un an et demi, soit une procédure menée dans un temps record, même si on la compare à celle des causes proches qui ont abouti rapidement (celle de Mgr Escriva de Balaguer, le fondateur de l'Opus Dei, mort en 1975 et béatifié en 1992 et celle de Padre Pio, mort en 1968 et béatifié en 1999).

S'il y a eu accélération de la cause de Jean XXIII, il est évident que cela n'a été possible que parce que Jean-Paul II l'a voulue ou, du moins, l'a acceptée. C'est, peut-être, une des clefs du pontificat que cette double béatification pontificale. Il serait réducteur, et presque injurieux pour l'ardeur apostolique qui anime Jean-Paul II, que de réduire cette double béatification, apparemment contradictoire, à un délicat exercice d'équilibre ou d'y voir l'illustration d'une habile politique pontificale.

Dès les premières années de son pontificat, Jean-Paul II a voulu faire "retour au centre" (selon l'expression du théologien Hans Urs von Balthasar, que Jean-Paul II, justement, a créé cardinal) ; le "retour au centre" étant entendu comme un retour au Christ. "Nous proposons le repli, écrivait Balthasar, le retour au centre. Non par résignation, mais pour regagner l'origine. Nous avons échoué sur les bancs de sable du rationalisme ; faisons marche arrière pour toucher le rocher abrupt du mystère"¹. Le "centre" c'est aussi, dans cette vision théologique, la volonté de ne pas opposer et de dépasser par le haut. Dans l'homélie qu'il a prononcée lors de la cérémonie de béatification du 3 septembre, Jean-Paul II a exalté l'un et l'autre de ses prédécesseurs.

De Pie IX, à propos duquel il a remarqué, très justement, "il fut très aimé, mais aussi haï et calomnié", le pape a loué l'"adhésion inconditionnelle au dépôt immuable de la vérité révélée". De Jean XXIII, il a loué "la simplicité de son âme, conjugée à une ample expérience des hommes et des choses !". Et aussi, il a souligné l'aspect novateur, la rupture pourrait-on dire, qu'il a introduite : "La vague de nouveauté qu'il a apportée ne concernait certes pas la doctrine, mais plutôt la manière de l'exposer."

2. La béatification de Pie IX dans la presse italienne

La béatification de Pie IX a été l'objet de controverses qui ont été grandissantes. *Le Monde* a été, sans doute, le journal qui, le premier et de manière la plus répétée, a dénoncé cette béatification. Dès le 13 mars 2000, le professeur Jean Delumeau, professeur honoraire au Collège de France, honoré jadis du Grand Prix Catholique de Littérature pour ses travaux historiques, avait envoyé, par l'intermédiaire du journal, une sorte de sommation au Vatican : "Si le Vatican béatifie Pie IX, il lui faut, pour rester crédible, accompagner cette "promotion" d'une mise au point doctrinale. L'Eglise romaine doit préciser qu'elle désavoue la condamnation par Pie IX de la liberté de conscience".

Puis, le 22 août, dans l'éditorial, non signé, du journal, étaient dénoncées "L'illusion des JMJ" et, en même temps, la béatification du "pape le plus réactionnaire de l'histoire", "auteur d'une répression féroce contre les patriotes italiens et du Syllabus". Avant la béatification encore, le 25 août, en première page, Henri Tincq, revenant sur l'affaire Mortara, jugeait : "La béatification de Pie IX, archétype du pape antilibéral, prévue le 3 septembre au Vatican, soulève déjà l'indignation de la communauté juive italienne. Elle est contradictoire avec l'esprit de repentance développé par Jean-Paul II. A Rome, ses avocats mettent en avant la dévotion de Pie IX, sa piété mariale et sa fidélité à un message chrétien qui doit résister à l'esprit du siècle. Mais la rigidité de ce pape, père du dogme de l'"infaillibilité" pontificale, est-elle une vertu chrétienne ?"

En Italie, la veille de la béatification, un seul journal mettait le portrait de Pie IX à la une, c'était le quotidien communiste *Il Manifesto* (2.9.2000). La belle photographie occupait près de la moitié de la page mais elle était agrémentée d'un refus en forme de jeu de mots : "*Pio no*". Non au "pontife de l'absolutisme et de l'antisémitisme, le pape-roi des décapitations en place publique". Et le journal communiste publiait intégralement, en sa deuxième page, la prise de position de la revue de théologie *Concilium* - revue publiée en plusieurs langues -, contre un pape qui a imposé à l'Eglise "un système paternaliste", qui "a cherché à empêcher de nombreux théologiens la sincère recherche de la vérité" et contre un pape "connu pour ses actions antisémites".

A contrario, ce même jour, le quotidien catholique *Avvenire* s'attachait à montrer "il volto nascosto di papa Mastai". Les analyses du postulateur de la cause de Pie IX, Mgr Gherardini, étaient rapportées fidèlement. Mgr Gherardini a estimé que le pontificat de Pie IX a été placé "sous le signe de la fidélité à la tradition de l'Eglise contre la séduction du temps". Il a aussi, à la suite de nombreux historiens, démontré l'erreur historique d'opposer un pape libéral (celui de l'élection, en 1846) au pape réactionnaire que Pie IX serait devenu après la révolution de 1848 : "Il suffit de voir comment l'encyclique *Qui pluribus*, publiée en 1846, contient en germe toute la thématique du *Syllabus* de 1864".

La Nazione de ce même 2 septembre croyait utile, et intelligent, dans un éditorial signé Arrigo Petacco, d'ironiser sur l'élection de Pie IX. Et ce, en ressortant des ragots sans fondements historiques. Avant de devenir séminariste, le futur Pie IX aurait été "un playboy de province" (sic) et "il se murmurait qu'il avait fait partie de la Charbonnerie". La Charbonnerie ayant été étroitement liée à la franc-maçonnerie, c'est l'ancienne rumeur, sans aucun fondement historique, qui réapparaît opportunément pour jeter davantage de trouble sur une béatification contestée².

Le quotidien *Il Tempo* du 2 septembre, lui, face à une pleine page consacrée à Jean XXIII, consacrait une pleine page à Pie IX pour redécouvrir "un pontificat trop longtemps ignoré". Et de souligner les aspects modernes et réformateurs de son pontificat.

Le jour de la béatification, le 3 septembre, le communiste *Il Manifesto* a fustigé, en première page, "La garde noire de Pie IX" : le terme visait la messe à la mémoire de Pie IX célébrée la veille, comme chaque année, en la

Basilique Saint-Laurent. Tandis que dans *Avvenire*, l'historien Andrea Riccardi saluait la double béatification du jour comme "la grandeur de tenir ensemble les extrêmes".

Dans le grand hebdomadaire *Famiglia Cristiana*, daté du 3 septembre, un autre historien, Maurilio Guasco, spécialiste du modernisme, racontait en deux pages "La véritable histoire de Pie IX". Il concluait son évocation de la vie et du pontificat de Pie IX en estimant que c'est "la sainteté intérieure" de Pie IX qui est offerte en modèle aux fidèles mais que le futur bienheureux peut "avoir commis des erreurs dans la façon de lire les temps dans lesquels il lui est donné de vivre".

Il Giornale de ce même jour rapportait, en première page, les jugements de Giovanni Spadolini sur Pie IX. Spadolini, mort en 1994, fut membre du Parti Républicain Italien, plusieurs fois ministre et chef du gouvernement italien. Il était aussi un historien éminent du *Risorgimento* (le long processus de l'unification italienne qui a abouti à la disparition des Etats Pontificaux). Le journal révélait qu'au milieu des années 80, Giovanni Spadolini fut contacté en secret, par celui qui était alors le postulateur de la cause de Pie IX, Mgr Piolanti. Celui-ci voulait savoir comment serait considérée par les historiens du *Risorgimento* une éventuelle béatification de Pie IX. La réponse de Spadolini fut d'une grande honnêteté intellectuelle. Il estimait que "l'historiographie laïque, sérieuse" n'aurait "rien à craindre de la béatification de Mastai Ferretti". Spadolini portait aussi ce jugement historique sur Pie IX :

"Dans l'esprit de Pie IX, un des papes les moins politiques que l'Eglise a eus dans les temps modernes, la préoccupation religieuse prévalait de loin sur les considérations diplomatiques .. Son souci principal était de fortifier la foi catholique, de sauvegarder l'intégrité du magistère pontifical des pièges et des menaces des courants révisionnistes hérétiques et libéraux..."

Le journal révèle aussi que Spadolini a eu un entretien sur Pie IX avec Jean-Paul II. Sans avoir encore tous les éléments qui permettent de retracer l'histoire complète de la béatification de Pie IX, on peut penser que ce jugement d'un historien républicain sur Pie IX a pu amener Jean-Paul II à considérer que finalement sa béatification n'était pas aussi "inopportune" que certains le disaient.

On signalera encore un livre que Giulio Andreotti, l'ancien ministre et chef de gouvernement démocrate-chrétien, vient de publier : *Sotto il segno di Pio IX* (éditions Rizzoli, Milan, août 2000, 146 pages). Cet ouvrage, de circonstance, n'apprend, au long de la plupart de ses courts chapitres, rien de nouveau sur le nouveau bienheureux et son pontificat. En revanche, le premier et le dernier chapitres sont de très opportunes réponses à certaines accusations portées contre Pie IX.

Pie IX aurait fait exécuter des "patriotes" italiens : l'accusation, que l'on trouve dans une certaine presse italienne, a été reprise en France. Giulio Andreotti rétablit les faits : deux terroristes, seulement, furent exécutés, Giuseppe Monti et Gaetano Tognetti, coupables d'avoir placé une bombe dans une caserne proche du Vatican. L'attentat causa la mort de 35 soldats et d'une femme qui passait par là avec son enfant. Pie IX ne crut pas devoir accorder la grâce à ces assassins fussent-ils animés de sentiments "patriotiques".

Quant à l'antisémitisme supposé de Pie IX, avant d'expliquer clairement l'affaire Mortara, Andreotti rappelle avec précision, pages 140 à 143, les actes et décisions du pape en faveur des Juifs de Rome.

3. Jean XXIII, une béatification contestée

Au lendemain de la mort de Jean XXIII, Jean Madiran publiait un très bel éditorial dans *Itinéraires* (n° 75, juillet-août 1963, p. 3-12). Intitulé "Jean XXIII, le Pape de l'Agonie", l'éditorial soulignait les grandes vertus de piété, naturelle et surnaturelle, du pape défunt. Jean Madiran écrivait notamment :

"Le Pape Jean XXIII donnait l'exemple simple et spontané de la vertu la plus oubliée par le monde moderne, la piété. Il manifestait une grande piété naturelle envers ses parents, le village de son enfance, le diocèse de sa jeunesse, ses maîtres et ses supérieurs d'autrefois. Il manifestait une grande piété surnaturelle s'exprimant par les prières et les dévotions les plus traditionnelles. Le langage usé d'un monde vieilli n'emploie plus guère les mots de "piété" et de "bonté" qu'avec un accent péjoratif ou ironique. Le Pape Jean XXIII leur a rendu une vie nouvelle. Le monde contemporain n'a probablement pas bien compris ce que disait et ce que voulait ce Pape, mais le monde entier sentit qu'il était un pape pieux et bon, et c'est pourquoi Jean XXIII fit une impression si grande sur ceux qui le virent prier et sur ceux qui le virent sourire."

Cette présentation de Jean XXIII n'a pas perdu de sa valeur et si les médias ont évoqué à satiété la "bonté" de Jean XXIII, bien peu ont mis en valeur sa piété. Jean Madiran, dans l'éditorial cité, rappelait que le pape avait publié, en 1961, une Lettre apostolique sur la récitation et la méditation du Rosaire. Mais Jean Madiran a été attentif à d'autres aspects de la personnalité de Jean XXIII. En une autre occasion, faisant une "Intéressante révélation concernant Jean XXIII" (*Itinéraires*, n° 247, novembre 1980, p. 152-155), il citait le "mot terrible" de l'abbé Berto sur Jean XXIII :

- *C'est un sceptique.*

Et il le commentait ainsi :

"Un sceptique, oui ; mais non point, pour autant, impartial entre les doctrines, ou indifférent devant elles.

Comme tous les sceptiques de tempérament, il inclinait activement du côté des anti-dogmatiques ; des modernistes ; des sillonistes."

La piété, indéniable, de Jean XXIII suffit-elle donc à en faire un bienheureux ? Les vertus examinées dans un procès de béatification sont les vertus cardinales de foi, d'espérance et de charité (envers Dieu et envers le prochain) et les vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance et de force. Peut-on dire que Jean XXIII a pratiqué toutes ces vertus "*in gradu heroico*" ? Et aussi, Jean XXIII n'a-t-il eu aucune responsabilité dans la crise qui a ravagé l'Eglise ? Même s'il est vrai qu'elle avait commencé avant son pontificat.

Ces questions, ou cette contestation d'une béatification qui, rappelons-le, n'est pas un acte infaillible du Magistère, ont été apportées par certains :

- Bien avant que la béatification de Jean XXIII ne soit annoncée, ni même envisagée, l'abbé Francesco Ricossa, directeur de l'Institut Mater Boni Consilii, avait commencé la publication d'une longue série d'articles, très critiques, intitulée "Le Pape du Concile". La position ecclésiologique de l'Institut Mater Boni Consilii s'appuie sur les thèses soutenues jadis par le père Guérard des Lauriers : en considérant la grave situation que connaît l'Eglise, les fidèles sont en droit d'estimer que le Saint-Siège est "formellement vacant" et qu'il est légitime de consacrer des évêques sans mandat pontifical.

Sans partager ces thèses de l'Institut, on lira avec profit la série d'articles publiée par l'abbé Ricossa dans la revue de son Institut, *Sodalitium* (Località Carbignano 36, 10020 Verrua Savoia, Italie). La revue a une édition italienne et une édition française, qui est envoyée gratuitement à ceux qui en font la demande. A partir du n° 22 de l'édition française (nov.-déc. 1990), vingt-deux articles sont parus et la série n'est pas terminée. On y trouve une grande richesse d'information historique même si on peut ne pas être d'accord avec certaines analyses. Il est à souhaiter que ces articles soient réunis un jour en volume.

- C'est en prévision, cette fois, de la béatification de Jean XXIII que l'abbé Simoulin, supérieur du district italien de la Fraternité Saint-Pie X, a publié un épais dossier de contestation intitulé : "Il "papa buono" : un buon papa ?". Ce dossier, d'une cinquantaine de pages, fait l'objet d'un numéro spécial de la revue *La Tradizione Cattolica* (Priorato Madonna di Loreto, Via Mavoncello 25, 47828 Rimini, Italie). Dans une étude plus doctrinale qu'historique, avec de nombreuses citations de textes de Jean XXIII mis en opposition avec les actes magistériels de ses prédécesseurs, l'abbé Simoulin met en cause quatre "sophismes" du "bon pape Jean" : instaurer "un nouvel ordre des rapports humains", "chercher ce qui unit et mettre de côté ce qui divise", "il faut se mettre à jour [le fameux *aggiornamento*] et exprimer la doctrine dans les formules de la pensée moderne" et "il convient d'user de miséricorde plutôt que de sévérité et condamner".

Pour ceux qui ne lisent pas l'italien, signalons que l'abbé Simoulin a publié un résumé de son étude dans la revue *Fideliter* ³ (n° 136, juillet-août 2000, p. 46-51) : "La bonté du pape Jean ?".

- La revue *Certitudes* ⁴, dans son numéro 3, publie elle aussi un dossier pour contester cette béatification. On y trouve d'abord un longue étude, d'ordre historique, intitulée "Jean XXIII, regard critique sur une béatification" (p. 6 à 42), étude qui considère toute la vie d'Angelo Roncalli devenu Jean XXIII. Puis l'abbé de Tanoüarn publie une étude doctrinale du discours d'ouverture du concile Vatican II, *Gaudet Mater Ecclesiae*, un discours de rupture.

4. Des livres sur Jean XXIII

Si les ouvrages consacrés à Pie IX sont peu nombreux en français, en revanche, de nombreux ouvrages de Jean XXIII ou consacrés à Jean XXIII sont parus. Je n'en signalerai que trois :

- Peter Hebblethwaite, *Jean XXIII, le pape du Concile*, Bayard éditions, 608 pages, 170 F. C'est la réimpression, sans changement, d'un ouvrage paru en 1988 aux éditions du Centurion. L'ouvrage est assez anticonformiste quoique empli d'admiration pour Jean XXIII. La bibliographie est très ample et approfondie. L'auteur souligne notamment, pour plusieurs discours ou documents du pontificaux, l'écart entre la version officielle, promulguée, et la version primitive, réellement prononcée par Jean XXIII et parue dans la presse. On "corrigeait" le pape, dans un sens traditionnel.

- Paul Dreyfus, *Jean XXIII*, Le Sarment/Fayard, 486 pages, 140 F. Là aussi, il s'agit d'une réédition. L'ouvrage était paru aux éditions Fayard en 1979. La nouveauté réside dans la préface de huit pages que Mgr Capovilla, ancien secrétaire particulier de Jean XXII, a donnée pour cette réédition. Mgr Capovilla aura beaucoup fait pour la cause du nouveau bienheureux mais on peut se demander s'il n'en a pas fait "trop". Par exemple, l'édition du *Journal de l'âme* qu'il a établie en 1964 et qui a aussitôt été traduite en plusieurs langues (aux éditions du Cerf pour la traduction française), est une édition expurgée, tronquée, sans que cela apparaisse clairement. C'est depuis qu'une édition critique est parue en Italie qu'une comparaison a pu être faite.

- Mario Benigni et Goffredo Zanchi, *Le Bon Pape Jean*, Albin Michel, 382 pages, 145 F. Il s'agit de la traduction d'un ouvrage italien, adaptation devrait-on dire puisque la plupart des nombreuses notes de l'édition italienne et certains passages ont été supprimés. Mgr Mario Benigni, décédé le 12 mai dernier, était le vice-postulateur de la cause de béatification de Jean XXIII. Pour achever son travail, il fit appel à Goffredo Zanchi. C'est la "biographie officielle" de la postulation qui est ainsi publiée.

- enfin, on signalera que l'article, célèbre, du père Rouquette s.j., "Le Mystère Roncalli", publié en juillet 1963 dans la revue *Etudes* ⁵, a été réimprimé dans la même revue (numéro de juillet-août 2000, p. 109-123). Le père Robert Rouquette y présentait la "personnalité extrêmement riche, multiple par là même et parfois

déconcertante” de Jean XXIII. L’article vaut d’être lu ou relu. Nonce à Paris, où le père Rouquette l’a bien connu, beaucoup croyaient qu’il “penchait vers l’intégrisme”. “Nous n’avons rien compris alors” reconnaîtra le père Rouquette.

...